



Infolettre

du Projet de partenariat CAOPA/REPF
sur les déchets plastiques marins



Vol. I No 23

Le Projet INDIGO : un moyen pour lutter contre la pollution plastique et axé sur les filets de pêche biodégradables

Le projet INDIGO (INnovative fishing Gear for Ocean) a été sélectionné par le programme européen Interreg VA France (Manche) Angleterre (FMA), financé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Il est doté d'un budget de 4,2M€ (dont 2,9 de FEDER) et s'étendra jusqu'à juin 2023. Porté par l'Université de Bretagne Sud, le projet INDIGO permettra de réduire de 3 % la quantité totale de plastique présente dans la zone FMA grâce au développement d'engins de pêche biodégradables, contribuant à l'amélioration de la qualité de l'eau et au maintien de la biodiversité.

Les engins de pêche, avec une durée de vie estimée à plusieurs centaines d'années, représentent 27% des déchets marins générant plus de 26 000 km d'engins perdus chaque année dans la zone FMA et les conséquences pour l'environnement marin sont dévastatrices. Dans une démarche globale de réduction des déchets, il est primordial d'adapter la durée de vie du matériau à son utilisation. Les marchés ciblés, représentant une activité économique importante dans de la zone FMA avec 15% des parts du marché européen, manquent d'équipements adaptés, notamment dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture où la demande est de plus en plus forte. Le développement de plastiques biodégradables apparaît également comme une alternative réaliste pour la directive européenne afin de réduire la pollution des océans sur le long terme.



C'est dans cette optique que 6 institutions de recherche (Universités de Bretagne Sud, Plymouth et Portsmouth, IFREMER, CEFAS et SMEL) et 4 partenaires privés (NaturePlast, Filt, IRMA et Marine South East) collaboreront afin d'assurer le développement et l'adoption du nouvel engin de pêche biodégradable par les professionnels. La réalisation principale est de valider la preuve de concept d'un engin de pêche résistant et à durée de vie contrôlée. Les utilisateurs finaux seront intégrés dès les premières étapes afin que le produit corresponde aux besoins. INdIGO s'attachera aussi à améliorer la prévention et la gestion des pollutions générées par les engins, en identifiant les filières de recyclage existantes et en développant une application pour localiser les engins déjà perdus.

INdIGO couvrira la filière de production de l'engin de pêche de la formulation, la fabrication du filament, au développement du filet prototype. Le déploiement du filet en mer, les tests de durabilité, ainsi que l'analyse technico-économique seront étudiés. Une analyse du cycle de vie sera réalisée afin d'éviter un transfert de pollution. L'implication des PME assurera la durabilité économique en exploitant les résultats à la fin du projet. Cette maîtrise de la filière permettra de développer des produits adaptés aux besoins, compétitifs, tout en réduisant leurs impacts sur l'environnement.

Partenaires

- UBS, Université Bretagne Sud,
- Université de Portsmouth et Université de Plymouth,
- NaturePlast, Expert en Bioplastiques,
- Filt, Fabrication de filets
- SMEL, Synnergie Mer Et Littoral,
- CEFAS, Centre for Environment, Fisheries and Aquaculture Science
- IRMA, Institut Régional des Matériaux Avancés,
- Marine Southeast, Southampton.

Financement et budget global

Budget de 4,2 M€ (dont 2,9 de FEDER, Fonds Européen de Développement Régional).

Durée 01/01/2019 – 30/06/2023

Coordination UBS - Université de Bretagne Sud

Sources :

https://www.ifremer.fr/peche_eng/Le-role-de-l-ifremer/Recherche/Projets/Description-projets/INdIGO

<https://compositic.fr/projet-indigo-12-fevrier/>

France / Les machines à laver seront équipées d'ici 2025 de filtres à microplastiques

La France a lancé le chantier de l'installation de filtres à microfibres plastiques dans les lave-linge, une première mondiale destinée à lutter contre la pollution des océans.

« Est-ce que c'est faisable ? La réponse est oui, parce que nous n'avons pas le choix », a souligné la secrétaire d'État à la Transition écologique Brune Poirson, lundi, à l'issue d'une table ronde où elle réunissait les constructeurs de machines à laver, des « innovateurs » qui travaillent sur des solutions de filtres, des ONG et des associations de consommateurs.

À compter du 1er janvier 2025, les lave-linge neufs vendus en France, aux professionnels comme aux particuliers, devront être munis de filtres destinés à empêcher le passage dans les eaux usées

de fibres plastiques microscopiques libérées par les vêtements au cours du lavage. La mesure figure dans la loi antigaspillage pour une économie circulaire, promulguée la semaine dernière.

Source importante

Les plastiques utilisés dans la confection (polyester, acrylique, élasthane) libèrent en effet, lors du lavage, des particules trop petites pour être filtrées dans les usines de traitement, qui se retrouvent dans l'environnement et notamment dans les océans.

Les microplastiques représenteraient entre 15 % et près du tiers des quelque 9,5 millions de tonnes de plastiques déversées chaque année en mer, selon des chiffres de l'Union internationale pour la conservation de la nature.



Du côté des fabricants, cette première réunion est jugée « constructive », car elle a « permis de soulever de nombreuses questions économiques, techniques et d'utilisation », selon une déclaration de leur fédération professionnelle (GIFAM) transmise à l'AFP. Les constructeurs s'engagent à « tout mettre en œuvre [...] pour trouver des solutions efficaces » en vue de « réduire la pollution plastique ».

Brune Poirson veut inciter les fabricants à intégrer les filtres dans leurs appareils dès que possible, ce qui leur permettrait d'obtenir un bonus environnemental s'ils le font avant 2025.

« Nous devrions être optimistes », a assuré de son côté Mojca Zupan, directrice générale de la jeune pousse Planet Care, qui a conçu des filtres à microplastiques pour machines à laver.

Source : Agence France-Presse / La Presse+ / 18 février 2020

Références documentaires / Documents et vidéos

Accroître la sensibilisation du millénaire aux déchets marins grâce à l'éducation environnementale / par Ika Kusumawati, Mita Setyowati, Agung Dharma Syakti et Achmad Fahrudin, Marine Science Department, Teuku Umar University, Meulaboh, West Aceh Regency, Aceh Province, Indonesia (en anglais seulement)

https://www.e3s-conferences.org/articles/e3sconf/pdf/2020/07/e3sconf_ismfr20_02019.pdf

Examen de la politique fédérale canadienne pour atténuer l'impact des microplastiques: une étude comparative de la directive Plastique européenne vs la Stratégie pancanadienne sur le zéro déchet plastique

<https://yorkspace.library.yorku.ca/xmlui/bitstream/handle/10315/36979/MESMP03276.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

Revue de presse

Le projet «Evitem la pesca fantasma» retire dix-neuf engins de pêche perdus dans les fonds marins

Au total, 19 engins de pêche - filets tournants, trémails, pièges à poissons et palangres - ont été

récupérés dans les fonds marins du littoral catalan en 2019 lors de la dernière campagne du projet Evitem la pesca fantasma, une initiative lancée pour protéger la biodiversité des écosystèmes océaniques sous la direction scientifique de Bernat Hereu, maître de conférences à la Faculté de biologie et à l'Institut de recherche sur la biodiversité (IRBio) de l'Université de Barcelone.

Voir : <https://www.miragenews.com/project-evitem-la-pesca-fantasma-moves-away-nineteen-lost-fishing-gears-in-sea-floor/>

Les changements climatiques : c'est quoi, si on ne fait rien ?

http://plus.lapresse.ca/screens/547bea7a-cee7-4558-8bfc-781bfa8e70ff_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Tropicana passe du carton au plastique / un geste écolo, dit PEPSICO «/ une fausse solution, réplique GREENPEACE

http://plus.lapresse.ca/screens/fc162709-f5d7-4975-be16-5b45934c6264_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Reporter nos obligations ne reporte pas la crise climatique / par Colleen Thorpe, directrice générale, Equiterre

<https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/573231/reporter-nos-obligations-ne-reporte-pas-la-crise-climatique>

CAOPA



des océans
sans plastique

REPF

Cette Infolettre est diffusée sur une base mensuelle ou bimensuelle selon les circonstances. Elle est rédigée dans le but de rendre compte des progrès du Projet de partenariat CAOPA/REPF sur les déchets plastiques marins. Tout commentaire est bienvenu et peut être adressé à :

Secrétaire général, Regroupement des Écoles de Pêche Francophones

Tél. et fax: 1 (514) 381-8083

Email : millettemadma@hotmail.com

Web : <http://unesco-tic.org/REPF/>